

### **Un système semi-automatique de contrôle des tests au laboratoire de langues**

De tous les problèmes posés par l'introduction du laboratoire de langues dans l'enseignement secondaire et universitaire, c'est sans doute celui du contrôle et de l'appréciation du travail des étudiants qui a été le plus négligé, même par les spécialistes. Certains maîtres, les plus nombreux, se contentent de faire travailler leurs élèves pendant toute la séance au laboratoire, estimant probablement que les travaux écrits ou les interrogations en classe constituent un moyen de contrôle satisfaisant. D'autres notent simplement, à la fin de chaque leçon, si le travail de l'étudiant était bon, suffisant ou insuffisant; comme ces appréciations se fondent sur une ou deux minutes d'écoute au maximum, à des moments et pour des stimulus très différents d'un étudiant à l'autre, elles sont très discutables.

Pour obtenir des indications plus précises, nous avons élaboré à partir de 1964, au Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel, des tests de contrôle: tests de production grammaticale, enregistrés à la fin de nos bandes sur l'emploi des pronoms personnels en français, et tests de discrimination auditive, préparés par M.F. Matthey en complément de son cours de phonétique anglaise et diffusés du pupitre à la fin de la séance au laboratoire. Dans le premier cas, l'élève enregistre sa réponse sur la bande; dans le second, il indique la réponse correcte par une marque sur une feuille ad hoc. Ce système fournit des appréciations précises, mais il offre, dans la pratique, deux inconvénients majeurs: le maître doit se livrer, après la leçon, à

un travail de dépouillement qui peut être très long pour les tests de production, et les élèves ne sont informés de leurs résultats qu'à la séance suivante.

Pour pallier ces inconvénients, l'équipe chargée, sous la direction de M. F. Matthey, d'élaborer un cours programmé de lecture (anglais technique) a imaginé des appareils de contrôle inspirés des planches à trous de Pressey qui indiquent immédiatement à l'étudiant si sa réponse est correcte et simplifient considérablement les opérations de dépouillement, sans les supprimer totalement (voir *Bulletin 7*, 1968, 45).

En 1968, grâce à un crédit spécial accordé par le département de l'Instruction publique, nous avons demandé à la Compagnie industrielle radioélectrique (CIR), à Berne, de réaliser d'après nos indications un système semi-automatique de contrôle des tests au laboratoire de langues, qui permet de supprimer complètement les opérations de dépouillement des résultats. Cet appareil, dont il n'existe actuellement qu'un prototype, est expérimenté au Centre de linguistique appliquée depuis l'automne passé.

Chaque cabine du laboratoire est équipée d'un petit clavier comprenant quatre touches A, B, C, D et un voyant vert. Les vingt-quatre claviers sont reliés à un tableau de contrôle — installé à gauche du pupitre — qui comporte vingt-quatre compteurs, équipés chacun d'un voyant vert et d'un interrupteur, ainsi qu'un clavier de présélection à cinq touches: A, B, C, D et remise à zéro.

Prenons, pour illustrer le fonctionnement du système, un exemple précis. Le professeur diffuse dans toutes les cabines, à partir du magnétophone du pupitre, un test de discrimination auditive commençant par les stimulus suivants:

- |   |   |
|---|---|
| 1. A. <i>Ils habitent au-dessus de la gare.</i> | 2. A. <i>Est-ce que tout est servi?</i> |
| B. <i>Ils habitent au-dessus de la gare.</i>    | B. <i>Est-ce que tu t'es servi?</i>     |
| C. <i>Ils habitent au-dessous de la gare.</i>   | C. <i>Est-ce que tout est servi?</i>    |

.....

Dès qu'il entend le numéro d'ordre de la question, le professeur présélectionne, en appuyant sur la touche correspondante du tableau de contrôle, la réponse correcte (C pour la question 1 puisqu'on demande à l'étudiant d'indiquer la phrase qui est différente des deux autres). Quand il a entendu les trois premières phrases, l'étudiant donne sa réponse en pressant une touche sur son clavier. S'il répond correctement, le voyant vert s'allume, à son clavier comme au tableau de contrôle, et son compteur marque un point. S'il répond faux, le voyant reste éteint, le compteur ne marque aucun point et le clavier de l'étudiant est verrouillé de telle sorte que celui-ci ne puisse donner d'autre

réponse. Le professeur presse ensuite, au tableau de contrôle, la touche "remise à zéro", avant de présélectionner la réponse à la question 2.

Un tel système présente au moins cinq avantages déterminants:

- le maître obtient directement les résultats de ses élèves, à la fin du test, en relevant simplement les chiffres des compteurs;
- il peut noter, pendant le test, en observant la proportion des voyants qui s'allument à son tableau de contrôle, le degré de difficulté de chaque question;
- l'élève sait immédiatement après chaque réponse si elle est correcte ou erronée;
- il ne peut pas tricher;
- enfin — avantage indirect, mais important —, les élèves travaillent beaucoup mieux au laboratoire s'ils savent qu'ils passeront un test à la fin de la séance.

En revanche, le système présente l'inconvénient majeur de ne pas convenir aux tests de production orale, qui seraient les plus utiles au laboratoire. On s'en consolera en notant que les spécialistes n'ont pas encore trouvé de solution satisfaisante à la correction objective des tests de production orale. On sait, par ailleurs, que la distinction de deux phonèmes d'une langue étrangère constitue une étape décisive vers leur production. L'inconvénient du système est donc moins grave qu'il n'y paraît.

Le seul obstacle à l'utilisation à grande échelle de ce système réside dans le manque de tests adéquats. C'est pourquoi le Centre de linguistique appliquée, en collaboration avec l'Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel, a organisé pour l'année universitaire 1968—1969 un séminaire sur les tests de langues, qui est dirigé par M. J. Cardinet. Ces travaux doivent aboutir à la réalisation de batteries de tests qui pourraient fort bien, une fois mises au point, être diffusées par la CILA au même titre que les bandes d'exercices structuraux de phonétique et de grammaire.

L'emploi régulier de tests de langues au laboratoire ne nous fournira pas seulement des indications plus précises sur le travail et les progrès des étudiants; il nous permettra surtout de juger plus objectivement l'efficacité des bandes que nous avons élaborées. Les tests constituent, en d'autres termes, un instrument indispensable au développement d'une pédagogie du laboratoire de langues qui est encore, quoi qu'on en dise, tout empirique et mal assurée.

Université de Neuchâtel  
Centre de linguistique appliquée

Eddy Roulet